Document généré le 13 août 2025 12:06

Cahiers de géographie du Québec

Breton, Roland J.-L. (1976) *Géographie des langues*. Paris, PUF, 128 p., 18 ill. Coll. Que sais-je? no 1648.

Henri Dorion

Volume 20, numéro 51, 1976

URI : https://id.erudit.org/iderudit/021346ar
DOI : https://doi.org/10.7202/021346ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)
1708-8968 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Dorion, H. (1976). Compte rendu de [Breton, Roland J.-L. (1976) *Géographie des langues*. Paris, PUF, 128 p., 18 ill. Coll. Que sais-je? no 1648.] *Cahiers de géographie du Québec*, *20*(51), 584–587. https://doi.org/10.7202/021346ar

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 1976

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

GÉOGRAPHIE DES LANGUES

BRETON, Roland J.-L. (1976) **Géographie des langues.** Paris, PUF, 128 p., 18 ill. Coll. Que sais-je ? no 1648.

Roland Breton, le premier géographe français à s'orienter sérieusement vers l'étude géographique des situations linguistiques au point d'en faire sa spécialité, a dû éviter, dans le titre du *Que sais-je* ? qu'il vient de publier, de parler de *géographie linguistique.* Cette expression a été accaparée par les linguistes depuis près d'un siècle pour désigner l'étude des variations linguistiques dans l'espace — ce qui, d'un point de vue synchronique, voisine la dialectologie — ; expression impropre, puisque cette science, ainsi définie, n'est assurément pas de la géographie. Aussi, serait-on malvenu de désigner l'étude géographique des phénomènes socio-politiques liés aux faits de langue comme de la *linguistique géographique.* Sans doute, *géolinguistique* (comme *sociolinguistique, démolinguistique* . . .), tout en étant plus équivoque, est déjà moins impropre. L'auteur considère ce terme comme équivalent à *géographie des langues* (p. 45), expression pour laquelle il a opté, en reconnaissant sans discussion que « la géographie linguistique (est) oeuvre de linguiste » (p. 5), ne troublant pas ainsi la tranquilité des expressions reçues.

Ne désirant pas entamer ici une polémique terminologique avec nos collègues linguistes avec qui la géographie des langues offre un si important terrain de collaboration, nous acceptons de parler de « géographie des langues » au lieu de « géographie linguistique » qui eût mieux cadré dans le tableau des géographies politique, sociale, culturelle, etc . . . Mais, tout compte fait, l'expression qui coiffe le livre de R. Breton se trouve à mettre le thème qu'il aborde à l'enseigne d'une géographie plus totale, moins disciplinaire ou sectorielle que ce que pourrait signifier une « géographie linguistique », en ce sens que les facteurs, les phénomènes et jusqu'aux processus politiques, sociaux et même psychologiques entrent dans l'analyse des situations linguistiques que propose l'auteur.

Ainsi, on ne peut pas dire que cette géographie des langues entre d'emblée dans le champ de la géographie culturelle, comme le suggérait le titre du premier livre de R. Breton, ouvrage au demeurant fort utile pour les données factuelles qu'il contient [1]. Par ailleurs, nous croyons que l'auteur a raison de signaler que « le renouveau de la géographie culturelle est rendu inévitable par les développements de la linguistique contemporaine qui amènent à reconsidérer certaines conceptions héritées du siècle dernier » (p. 21). Et il ajoute : « Aujourd'hui, la pensée linguistique en vient à réévaluer l'importance de la langue dans la genèse des structures mentales, culturelles et ethniques » (p. 21).

On réalise dès lors l'importance des nouvelles théories et découvertes de la linguistique contemporaine pour les analyses qu'aborde maintenant la géographie culturelle, tout particulièrement la géographie perceptuelle. Georges Mounin, un des linguistes qui s'est le plus intéressé au langage locatif (il a donné de fort intéressants séminaires sur la sémiologie urbaine, à l'université Laval, en 1974), a bien montré le rôle « filtrant » ou « moulant » de la langue sur le plan conceptuel. « Les langues ne parlent pas de la même expérience humaine ; elles l'analysent selon des catégories de la connaissance différentes » [2]. Ou : « Une langue est un prisme à travers lequel ses usagers sont con-

---

[1] BRETON, Roland-J.-L. (1968) *Les langues de l'Inde depuis l'indépendance. Étude de géographie culturelle du monde indien : Inde, Pakistan, Ceylan, Népal.* Aix-en-Provence, Travaux et Mémoires no XXIX, 255 p.
« Notons que le CIRB, à l'université Laval vient de publier du même auteur : *Atlas géographique des langues et des ethnies de l'Inde et du subcontinent : Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Nepal, Bhoutan, Sikkim.* Québec, Les Presses de l'université Laval, 1976, 648 p.

[2] MOUNIN, Georges (1963) *Les problèmes théoriques de la traduction.* Paris, Gallimard, 296 p.

damnés à voir le monde ; . . . notre vision du monde est donc déterminée, prédéterminée même, par la langue que nous parlons » [3].

De cela, nous avons moult exemples concrets. La courageuse entreprise d'un « dictionnaire multilingue de la géographie », lancée par la Commission de terminologie de l'UGI, sous la direction éclairée d'Émil Meynen (Bad Godesberg), a ainsi illustré les grandes difficultés que recèle le passage du vocabulaire géographique d'une langue à celui d'un autre, pour la raison même, cent fois prouvée, que non seulement les phénomènes désignés sont différents (surtout si les aires linguistiques concernées sont géographiquement lointaines), mais aussi la manière de les appréhender, de les classifier, d'en structurer les éléments, de les mettre en relation avec les autres phénomènes d'amont comme d'aval. La choronymie offre aussi des exemples en nombre infini de lieux similaires, équivalents sinon identiques, désignés, dans deux ou plusieurs langues, de façons non seulement différentes, mais souvent opposées (notre *Orient, Occident* des Orientaux ; la *Transdanubie* des Hongrois, de ce côté-ci du Danube ; le *pakatakan* — lieu où on débarque — des Amérindiens devenu, en introduisant l'idée d'effort, le *portage* des Eurocanadiens ; etc . . .).

On s'étonne alors de lire sous la plume d'un géographe de renom [4] que « toutes les langues se valent », sans préciser que, souvent, des mots considérés comme équivalents ne traduisent pas les mêmes réalités, ou que « la langue ne donne pas à un groupe une supériorité — sur un autre groupe », sans ajouter que le statut reconnu à une langue peut incontestablement constituer un facteur de freinage ou d'accélération dans son développement socio-culturel, politique et même économique. C'est, ce nous semble, passer un peu vite. C'est à peu près tout ce que cet auteur dit des langues dans son ouvrage qui veut pourtant couvrir toute la géographie humaine sur des problèmes sociolinguistiques aujourd'hui reconnus comme si importants qu'ils ne cessent d'alimenter conférences et colloques [5]. La question linguistique est à l'ordre du jour, comme la

---

[3] MOUNIN, Georges (1968) *Clefs pour la linguistique.* Paris, Seghers, 186 p.

[4] GOUROU, Pierre (1974) *Pour une géographie humaine.* Paris, Flammarion, 388 p.

[5] Notons-en que quelques-uns auxquels des représentants de l'université Laval ont participé :

a) *Description et mesure du bilinguisme.* Colloque international, Moncton, 1967. Commission canadienne pour l'Unesco et Centre international de recherche sur le bilinguisme. University of Toronto Press, 1969 ; L. G. Kelly, rédacteur. 442 p.

b) *Colloque sur le bilinguisme.* Paris, 1971. Organisé conjointement par le Secrétariat d'Etat et les Affaires Extérieures sous le patronage de l'Unesco, du 13 au 18 décembre 1971.

1) Les problèmes d'un pays bilingue
2) Législation des droits linguistiques
3) Statut des langues non-officielles
4) Services gouvernementaux au public
5) Langue de travail : Secteur public et secteur privé.
6) Bilinguisme et régimes d'éducation
7) Aprentissage d'une langue seconde
8) Politique de traduction et traduction automatique.

c) *Les états multilingues : problèmes et solutions.* Colloque international. Québec, Université Laval, 1972. Association internationale de sciences politiques et Centre international de recherche sur le bilinguisme. Presses de l'université Laval, 1975, Présentation de J. G. Savard et R. Vigneault. 591 p.

d) *Condérence internationale sur les minorités.* Trieste, 1974. Administration Provinciale de Trieste et Administration Provinciale de Corizia, sous le patronage de la Région Autonome à Statut Spécial Friuli — Venezia Giulia.

e) *Les minorités linguistiques.* Colloque international, Québec, Université Laval, 1977. Centre international de recherche sur le bilinguisme, Centre de recherche en économie appliquée (ICHEC/Bruxelles) et Institut Européen des hautes études internationales (Nice). Actes non encore publiés.

question régionale l'est depuis assez longtemps ; celle-ci, on le sait, refait surface dès que se dessinent des mouvements qui militent en faveur de regroupements d'ordre supérieur (dans la hiérarchie politique), aussi nécessaire sur le plan international que menaçants pour les collectivités minoritaires ; cela est vrai pour les langues aussi. À l'heure de l'Europe (ou des deux Europes), jamais les mouvements linguistiques régionaux n'ont été aussi actifs. À l'heure de son ouverture au plan international, le Québec s'appuie sur une position linguistique minoritaire au sein d'un Canada majoritairement saxon pour justifier la recherche d'une certaine forme d'indépendance politique. La géographie des langues est au coeur des problèmes d'identification qui caractérisent les différents niveaux d'organisation territoriale : les unions internationales (Commonwealth, Ligue arabe . . .), les États, pratiquement tous multilingues (en fait, si pas toujours en droit), les régions, les petites communautés locales, compactes ou disséminées.

Pour peu que la géographie ne renonce pas à décrire, analyser et expliquer le monde organisé dans toute sa complexité, la géographie des langues y doit tenir une place d'importance puisque s'y rencontrent les aspects dynamiques et différenciateurs de la géographie humaine, c'est-à-dire sociaux, politiques, démographiques et culturels.

Il serait sans doute déplacé d'insister davantage, dans ce compte rendu, sur l'importance et l'intérêt de la géographie des langues. Le livre de R. Breton atteint très bien cet objectif, notamment dans son sous-chapitre « Vers une géographie des langues, branche de la géographie humaine » (pp. 19-30). Mais ce livre réussit à atteindre en même temps d'autres objectifs, malgré le cadre exigu des *Que sais-je* ? (exiguïté un peu « forcée » par les petits caractères qui composent plus du quart du volume).

Objectif méthodologique d'abord, en insistant sur les techniques statistiques, en amont (les recensements et leur difficile compatibilité) comme en aval (formules d'expression de la composition linguistique des groupes) — pages 83 à 89 — de même que sur l'expression cartographique, à la fois point de départ et point d'arrivée de la recherche géolinguistique — et il en donne 18 bons exemples. Qu'il nous soit permis de mentionner ici qu'avec notre collègue Jean Raveneau, nous avons fait un inventaire-témoin d'environ 500 cartes illustrant des faits, situations synchroniques ou diachroniques et problèmes linguistiques pour jauger la pertinence des procédés semiologiques employés. La première constatation qui s'est imposée est la nette sous-utilisation de ces procédés et le faible recours aux modes relationnels ou synthétiques d'expression. Cette constatation est de nature, selon nous, à indiquer que géographes et cartographes devraient davantage occuper le champ de la cartographie linguistique, qui a surtout été jusqu'ici onomasiologique (cartographie des désignations) et sémasiologique (cartographie des significations). Le livre de R. Breton suggère (pages 89-94) le recours aux cartes thématiques (dialecto-linguistiques, démographiques, historico-politiques, cartes des transports, des flux de signes linguistiques — production et consommation des mass media ....), aux cartes de synthèse, relationnelles, évolutives, aux histogrammes et ethnogrammes (synchroniques et diachroniques), aux pyramides, aux graphiques triangulaires, à la représentation anamorphique, aux formules mathématiques transposables graphiquement, etc . . .

Objectif d'information factuelle, aussi : les trois derniers chapitres, consacrés à la répartition actuelle des langues (chapitre V, Familles de langues et écritures dans le monde ; chapitre VI, Distribution continentale et nationale des langues ; chapitre VII, La situation mondiale), réussissent à brosser un tableau, bien sûr incomplet mais qui ne néglige rien d'essentiel de la complexité de la carte linguistique du monde. À cet égard, l'ouvrage est donc aussi un outil de référence peu encombrant et commode.

Bref, en un si petit nombre de pages, Roland Breton réussit à initier le lecteur aux différents aspects de la géographie des langues. À l'intérieur d'une camisole aussi bien remplie qu'exiguë, on ne peut donc pas lui reprocher de n'avoir pas développé une réelle problématique des minorités linguistiques, évoqué de modèle de diffusion spatio-temporelle des langues, creusé la notion de majorité/minorité, tenté une typologie des

seuils de survivance (il compare bien les cas de deux langues parlées par environ 200,000 locuteurs : l'islandais, en pleine santé, et l'aromuni, qui se meurt). À vrai dire, dans les dernières pages de son livre, l'auteur suggère l'étude de toutes ces questions, en souhaitant que les géographes les attaquent en appliquant « une méthode scientifique générale et concertée ».

Pour cela, il serait utile que quelqu'un, armé de patience et d'un outillage bibliographique et linguistiqque (connaissance de plusieurs langues) important, fasse le relevé de ce que les géographes de différents pays ont écrit dans ce domaine, de ce qui, chez les linguistes, les politologues et surtout les sociolinguistes, est d'intérêt immédiat pour les géographes et enfin des sources de données factuelles (recensements, archives du langage, inventaires monographiques . . .). Cette base documentaire [6], une revue et une appréciation de la méthodologie utilisée jusqu'à maintenant (entre autres, cartographique : voir, plus haut, notre projet avec Jean Raveneau), de même que l'encouragement de recherches théoriques et conceptuelles (statut de minorité, modèles de diffusion, typologie des seuils, des contacts, des situations de bilinguisme et de diglossie, etc . . .) permettront d'avancer dans la voie défrichée par Roland Breton.

Comme Joshua Fishman, Karl Deutsch, Heinz Kloss, Jean Laponce, l'ont fait à l'enseigne de la sociolinguistique, il est temps que plusieurs géographes unissent leurs efforts pour développer une véritable géographie linguistique (ou géographie des langues, ou géolinguistique) en mettant à profit les précieux moyens d'analyse et d'expression dont la géographie contemporaine ne manque pas.

Il nous semble que, pour ceux qui ne l'auraient pas déjà, la *Géographie des langues* de R. Breton devrait donner le goût de s'attaquer aux problèmes sociolinguistiques du monde actuel, d'autant plus passionnants que, par une sorte de phénomène compensatoire, la planétarisation des activités et des problèmes est en train d'engendrer la régionalisation des consciences ; au niveau du droit des langues et des parlants, en tous cas, cela est manifeste. « Notre monde, écrit R. Breton, est celui où, sous une apparente unification, la variété est plus grande que jamais car plus que jamais perceptible par de plus profonds brassages et de plus immédiates confrontations. Nous vivons à l'époque où . . . la personnalité nationale, ethnique, de chacun, l'élévation des parlers locaux n'ont jamais été si vivement exaltés. Un monde et une époque où le respect, voire la renaissance, des différences culturelles et, notamment, linguistiques n'ont jamais été revendiquées avec tant de force ; où est posée la question du droit d'être différent, donc du maintien ou de l'instauration de sociétés pluralistes » (pp. 24-25).

Henri DORION
Département de géographie
Université Laval

Nous remercions Louise Laperrière-Monaghan, du Groupe d'étude de choronymie et de terminologie géographique, qui nous a fourni plusieurs renseignements qui, à distance, nous manquaient.

---

[6] Un outil très précieux est en voie d'élaboration au Centre international de recherche sur le bilinguisme : Kloss, Heinz et Grant McConnel, *Composition linguistique des nations du monde.* Québec, Presses de l'université Laval, 9 volumes ; 1 volume paru, 2 sous-presse. Tout aussi utile, mais moins avancé, est cet autre projet intitulé : « Les langues écrites du monde » dont le premier volume, traitant des langues dans les Amériques, sera sous presse au printemps 1977.